

Sommaire du Numéro d'Avril 1902.

Le Renvoi du *Libellus*. — Le prêtre sanctifié par sa messe. — Observations. — Conférence sacerdotale : Le clergé et le temps présent. — Sujet d'adoration : La mortification intérieure et l'abnégation. — Les modèles du Prêtre, dans la célébration de la sainte messe. — Réponses liturgiques. — Catalogus.

Le Renvoi du " Libellus "

Encore un écho à nos lettres de rappel :

" Votre bienveillante lettre vient de m'éveiller de ma torpeur, me rappeler mes devoirs envers une œuvre si chère au Cœur Sacré de Jésus. Il m'a semblé entendre le reproche que Jésus adressait à ses apôtres bien-aimés au Jardin des Olives. Doux Jésus, je suis mille fois plus coupable que ne l'étaient les apôtres ; combien de fois ne me suis-je pas endormi du sommeil de la paresse et de la négligence quand Vous m'invitez à veiller une heure près de Vous !

Merci mille fois, cher Père, de votre bonne lettre. Aujourd'hui même je vais recommencer ces doux entretiens avec Jésus-Eucharistie, entretiens où je puisais jadis tant de courage, tant de consolations. "

Espérons que les derniers retardataires et les oublieux se rendront enfin eux aussi : c'est pour le bien de notre Œuvre que nous insistons.

LE PRETRE SANCTIFIE PAR SA MESSE

SIXIEME MEDITATION

La séparation du monde, condition essentielle
de la sainteté sacerdotale.

Encore bien que nous n'ayons point épuisé la matière, mais parce qu'il faut savoir se borner, nous terminerons ici l'étude des leçons données au prêtre par le divin Sacrifice pour "l'obliger à la purification de ses péchés et à la mortification de ses passions (1)," en présentant quelques considérations sur la séparation où il se doit tenir à l'égard du monde.

Le *Graduel*, qui se chante pendant que les ministres sacrés gravissent les degrés de l'ambon pour annoncer de haut la parole sacrée de l'Évangile, fournit l'occasion de cette leçon dont le fruit doit être de séparer le prêtre des mœurs "de la multitude qui vit enveloppée dans l'atmosphère du péché," pour le faire vivre sur les hauteurs sereines d'une vie toute pure qui, tout en se déroulant sur la terre, "se passe en réalité dans le ciel : *Multi enim ambulans qui terrena sapiunt : nostra autem conversatio in cælis est* (2)."

I. — **La loi de la séparation.** — C'est d'ailleurs pour le prêtre une loi constitutive de son état sacerdotal que d'être et de demeurer séparé du commun des hommes. Créant le sacerdoce ancien, le Seigneur disait à Aaron : "*Tolle Levitas de medio filiorum Israël et purificabis eos ac separabis eos ut sint mei* (3)." — Appelant à lui les premiers élus du sacerdoce nouveau, le Prêtre éternel leur ordonne de "quitter leur père et leur mère, leurs frères et leurs sœurs, leur maison et leurs terres (4)," et il les avertit "qu'ils ne sont plus désormais de ce monde, parce qu'en les élisant pour ses disciples, il les en a fait sortir :

(1) *Imitamini quod tractatis, quatenus mysterium Dominicæ mortis celebrantes, mortificare membra vestra ab omnibus vitiis et concupiscentiis procuretis.* — Pontif. Rom.

(2) *Philip.*, III, 18.

(3) *Num.*, VIII, 6, 13.

(4) *Matth.*, XIX, 21, 29.

De mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo (5).” Saint Paul définit le prêtre “un homme tiré du milieu des hommes et placé au-dessus d’eux pour se dévouer en leur nom aux choses qui concernent le service de Dieu : *Omnis enim pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum* (6). — Enfin, donnant, ici comme en toute chose, l’exemple parfait, le divin Prêtre Jésus, pour se montrer “le Pontife saint, innocent et pur” que réclamaient à la fois la majesté de Dieu à satisfaire et la rédemption des hommes à opérer, voulut vivre “séparé des pécheurs et élevé au-dessus des cieux : *Segregatus a peccatoribus et excelsior cælis factus* (7).”

Il est donc indispensable que le prêtre, s’il veut passer sans en être souillé à travers la contagion de cette terre et se montrer digne de son ministère à l’égard de Dieu et des hommes, se tienne séparé des pécheurs, c’est-à-dire du monde qui “tout entier posé dans le mal,” selon le mot énergique de saint Jean, est, par état, l’agent et le fauteur du péché “contre ceux qui sont de Dieu (8).”

Non pas, certes, que le prêtre doive se tenir éloigné des pécheurs à la manière des pharisiens hypocrites qui, pleins de mépris affiché pour leurs personnes, se livraient secrètement à leurs œuvres mauvaises, mais éloigné de l’esprit, et des plaisirs des pécheurs, tout en poursuivant, “médecins compatissants et dévoués, ces pauvres malades pour les guérir de leurs maux (9),” lesquels sont d’autant plus lamentables qu’ils en ignorent souvent la gravité ou poussent la folie jusqu’à en tirer gloire.

Or c’est sous les trois formes suivantes surtout que le prêtre nous paraît devoir pratiquer la séparation d’avec le monde : le monde pécheur ; — le monde de la famille ; —

(5) Joan., xv, 19.

(6) Hebr., v, 1.

(7) *Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior cælis factus.* (Hebr., vii, 26.) — *Segregatus non tantum a peccatis, sed et a peccatoribus, inquit C. a L.*

(8) *Scimus quoniam ex Deo sumus et mundus totus in maligno positus est.* — I Joan., v, 19.

(9) *Et Pharisei dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat magister vester ? At Jesus audiens ait ; Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus.* — Matth., ix, 12.

et, dans la famille spirituelle dont il est constitué le chef, la femme. Du monde pécheur, il doit combattre sans trêve les idées, les mœurs et la tyrannie ; — du monde de la famille, il doit empêcher de se renouer les attaches par lesquelles la chair et le sang voudraient assujétir sa liberté à leurs intérêts ; — de la femme, dans sa famille spirituelle, il doit fuir la volontaire fréquentation, s'il veut échapper à son inévitable, mais mortelle séduction. Très bref sur les deux premiers points, nous nous étendrons davantage sur le troisième, à cause de son intérêt très pratique.

II. — **Le monde.** — “ N’aimez pas le monde, ni rien de ce qui est dans le monde, disait le doux Apôtre de la charité ; car celui qui aime le monde n’aime pas Dieu (10). ” Et la raison de cette opposition entre l’amour du monde et l’amour de Dieu ? “ C’est que le monde et tout ce qu’il contient n’est que concupiscence de la chair, et concupiscence des yeux, et orgueil de la vie : or tout cela est du monde et non de Dieu ; mais le monde passe avec toutes ses concupiscences ; celui, au contraire, qui fait la volonté de Dieu demeure à jamais (11). ”

Que l’on voie dans le monde les sectateurs déterminés de ses convoitises qui, pour en jouir au plus tôt et sans mesure, méprisent la volonté de Dieu et font fi des joies pures dont se compose la récompense éternelle ; ou que l’on y voie les biens eux-mêmes objet de la poursuite des mondains qui ont mis leur fin dans la possession des jouissances présentes, — monde raisonnable ou monde matériel, — ce monde, qu’il ne faut pas aimer, est la créature pour autant qu’entraînée et contaminée par le péché du premier père, elle est opposée à Dieu, à la volonté, à la gloire de Dieu, et par là même au bien et au salut des âmes. Ce monde, conduit par le démon, qui l’a séparé de Dieu et qui en est le prince usurpateur, s’applique uniquement et tout entier à entraîner les âmes au péché. Il cherche à tromper les intelligences par ses idées et ses doctrines op-

(10) *Nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo.* — Joan., II, 15.

(11) *Quoniam omne quod in mundo est concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ, quæ non est ex Patre, sed ex mundo est. Et mundus transit et concupiscentia ejus. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum.* — Ubi supra, 16, 17.

posées à la doctrine divine et aux maximes de l'Évangile. Il séduit les cœurs et les tue par sa mollesse, ses plaisirs, ses joies sensibles, par tout ce qui peut flatter la chair et entraîner le cœur aux affections sensuelles. Il s'efforce de peser sur les volontés par tout ce qui peut contraindre ou effrayer : la majesté de l'autorité, le poids de la force, les menaces et, au besoin, l'emploi de la violence.

Le Verbe n'a revêtu la chair de l'homme, qui est la tunique de son sacerdoce, que pour arracher au monde et à son prince l'injuste et meurtrier empire qu'il exerce contre Dieu au détriment des âmes ; il n'a vécu, il n'a travaillé, il n'est mort que pour le vaincre et l'expulser. Il le haïssait, le maudissait et il l'a formellement exclu de sa prière. Il a fait sortir du monde ses apôtres, les premiers prêtres, et leurs successeurs, et il les a armés de son glaive pour continuer le combat contre le monde, qui cherche sans cesse à se relever de la défaite mortelle que lui a infligée le Sauveur sur le Calvaire, et qui trouve, pour reprendre son empire, la complicité des âmes infidèles. Il les a constitués les adversaires du monde et les a remplis de sa haine contre lui (12).

Le prêtre ne peut donc avoir à l'égard du monde qu'un sentiment : la haine, exercer qu'une action : le combat contre toutes ses manifestations, sur tous les terrains où il le rencontre, irréconciliablement, infatigablement. Cela n'implique certes pas la haine des personnes, ni la violence des moyens ; mais cela exige la lutte par la parole et par la plume, par l'enseignement et par les institutions, par la manière de vivre surtout, " en opposition avec celle du monde, et par les exemples d'une vie toute conforme à la volonté de Dieu, toute parfaite et toute bonne, selon la recommandation de saint Paul : "*Nolite conformari huic sæculo, sed reformamini in novitate sensus vestri, ut probetis quæ sit voluntas Dei bona, et beneplacens, et perfecta* (13)."

Haine donc et guerre aux prétentions doctrinales, aux erreurs et aux mensonges du monde dans les choses de l'esprit ; à l'enseignement athée des grandes chaires et à

(12) Quocumque sensu intelligatur mundus, non est diligendus, sed odiendus, quia amor mundi parit odium Dei. " Duo sunt amores, Dei et mundi ; si amor mundi habitet non est qua intret amor Dei. Recedat amor mundi et habitet amor Dei ; melior accipiat locum. — D. Aug. a C. a L. citatus.

(13) Rom., XII, 2.

l'enseignement neutre des écoles populaires ; à la philosophie rationaliste et à la science audacieuse qui, niant le Créateur et l'esprit, prétend ne rien connaître au delà de son télescope ; aux falsifications de l'histoire, écrite contre le Christ et son Eglise ; aux calomnies, aux ignorances et aux sottises de la presse, qui sature de préjugés l'intelligence du peuple ; en un mot, guerre au naturalisme de l'esprit, où se cantonne le monde comme en son propre domaine, rejetant toute connaissance révélée ou même naturelle de Dieu, refusant toute créance à la parole du Verbe en personne, niant le magistère doctrinal de l'Eglise.

Haine et guerre au naturalisme en morale, au nom duquel le monde prétend affranchir la conduite de l'homme de la règle suprême des mœurs, c'est-à-dire de la volonté de Dieu, qu'elle soit manifestée par la loi naturelle au fond des consciences, ou proposée par la loi positive que Dieu lui-même, ou son Christ ou l'Eglise, ont promulguée dans le cours des siècles ; guerre à tous les moyens employés par le monde pour favoriser le règne des sens sur la raison, la domination de la matière sur l'esprit et pour procurer la plus grande somme de jouissances présentes au risque de perdre les âmes et de les priver à jamais des joies éternelles ; guerre, par conséquent, au sensualisme sous toutes ses formes, à la bonne chère, aux réunions mondaines, dont l'unique but est le plaisir, aux spectacles, aux danses, aux habitudes de frivolité, de somptuosité et de vanité ; guerre aux lectures légères et aux romans sensuels, qui amollissent les cœurs, aux exhibitions licencieuses, qui, sous prétexte d'art, corrompent l'imagination et favorisent le culte païen de la chair : guerre par l'austérité de la vie, la gravité de la conduite, l'abstention rigoureuse de tout plaisir mondain, la prédication de la croix et le maintien énergique de toutes les lois de pénitence de l'Eglise.

Mais haine encore et résistance invincible à l'esprit de domination et aux entreprises tyranniques du monde qui prétend asservir les âmes, faire triompher ses droits usurpés sur les droits sacrés de Dieu et de l'Eglise, opposer son empire despotique au règne de Jésus-Christ, le seul maître des hommes, créés par sa puissance, rachetés par son sang, nourris de sa chair, conduits par lui-même en personne et en la personne de ses ministres, à leurs desti-

nées éternelles. — Guerre donc au monde qui prétend limiter à un simple ministère spirituel la triple royauté du Vicaire de Jésus-Christ et soumettre aux lois d'un pays particulier la souveraine indépendance du Pontife universel ! Guerre à la législation antichrétienne qui méconnaît la liberté des pères de famille en les obligeant à mettre leurs enfants dans les écoles sans Dieu ; qui méconnaît la condition des clercs, affranchis de toute servitude sociale pour appartenir tout entiers au service de Dieu et des âmes ; qui méconnaît le droit supérieur des âmes à poursuivre la perfection chrétienne par la profession des saints vœux de religion.

Quoi qu'il lui en puisse coûter, le prêtre est choisi et consacré par le Christ pour livrer et soutenir constamment cette guerre universelle au monde et pour enrôler dans le peuple chrétien des soldats qui combattent avec lui. Il doit entretenir fidèlement, par la manducation quotidienne du Pain des forts, par la méditation des paroles et des exemples de Jésus-Christ, par le souvenir des saints confesseurs et des martyrs héroïques, cette haine sacrée dans son âme. Fléchir, rêver de conciliation avec le monde, d'accommodement avec ses doctrines, d'indulgence pour ses mœurs, de soumission à sa domination, serait pour le prêtre une trahison criminelle et une sottise : un crime d'infidélité, d'apostasie, — saint Jacques dit : un adultère de l'âme sacerdotale contre l'Époux divin : *Adulteri ! nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Dei* (14) ? Une sottise, car alors même qu'il fait des avances de paix, le monde, toujours menteur, n'a pour but que d'endormir notre vigilance pour faire plus de mal : chez lui la haine contre le Christ et contre ses disciples ne désarmera jamais ; elle est immortelle, insatiable et infatigable comme l'esprit satanique qui l'inspire : *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit* (15).

Cette guerre, sans doute, est dure pour le prêtre, elle lui occasionnera de cruelles blessures et lui fera une existence pleine d'angoisses, de périls et de souffrances : *In mundo pressuram habebitis* ; mais s'il persévère contre tout découragement, le Christ, son glorieux chef, l'assure de la victoire et lui prépare la couronne promise aux victorieux : *Sed confidite, ego vici mundum !*

(14) *Quicumque voluerit amicus esse sæculi hujus, inimicus Dei constituitur.* — Jac., IV. (15) Joan., xv, 18.

OBSERVATIONS

RELATIVEMENT A LA FÊTE DE L'ADORATION
PERPÉTUELLE DU TRÈS SAINT SACREMENT

Un Confrère nous communique les observations suivantes :

Pour réaliser les fins que de propose l'Eglise dans l'institution de la fête de l'Adoration perpétuelle, il faut principalement trois choses : — se faire une juste idée de cette institution et de son but essentiel ; — préparer avec soin cette fête ; — la célébrer avec toute la convenance et tout l'éclat que permettent les ressources dont on peut disposer.

Il faut, avant tout, *se faire une juste idée de cette institution et de son but.* — L'Adoration perpétuelle a été instituée pour rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans le sacrement de l'Eucharistie, un hommage public et éclatant de foi en sa présence réelle, de reconnaissance envers son amour, et de réparation des outrages qui lui viennent de l'ingratitude des hommes et de leur incrédulité.

L'Eglise, inspirée par l'Esprit-Saint, a suscité dans son sein depuis de longs siècles, mais surtout dans ces derniers temps, des familles religieuses dont le but principal est l'Adoration du Très Saint Sacrement : adoration de nuit et de jour, adoration par conséquent perpétuelle autant que les ressources humaines le permettent, adoration dans laquelle elle se propose d'acquitter sa dette de reconnaissance et d'amour envers la sainte Eucharistie en offrant à Notre-Seigneur, par l'entremise de quelques âmes d'élite, l'hommage de l'univers entier. Mais, ces familles religieuses ne pouvant réunir qu'un nombre très restreint d'âmes privilégiées, l'Eglise a étendu cet office d'adoration eucharistique jusqu'aux foules *par la fête de l'Adoration perpétuelle*, qui nous apparaît ainsi comme un *complément populaire* d'honneur rendu à Notre-Seigneur par la solennité du Très Saint Sacrement et par les vocations eucharistiques.

Il est aisé de comprendre, d'après cela, l'importance que l'Eglise attache à cette fête, qu'elle a distinguée par de nombreux privilèges et enrichie de précieuses indulgen-

ces ; les grâces puissantes qu'elle peut faire descendre sur les paroisses où elle est pieusement célébrée ; et, par suite, le zèle que le prêtre doit déployer pour lui donner tout l'éclat qu'elle est susceptible de recevoir.

Nous vivons dans une époque où des institutions privées et publiques, d'une incalculable puissance, conspirent à obscurcir la connaissance de Dieu, à ébranler la foi dans les âmes, à les jeter dans l'indifférence et dans le doute, à les pousser jusqu'au blasphème. Plus Dieu est méconnu et outragé, plus nous devons l'affirmer, l'honorer, et travailler ainsi à établir, à propager, à défendre sa connaissance et son amour. L'affirmation doit être publique comme l'outrage ! Or la forme ininterrompue, publique, éclatante de cette affirmation, c'est l'*Adoration perpétuelle* !

La fête de l'Adoration perpétuelle, telle qu'elle se célèbre de nos jours, réalise-t-elle cette grande et noble fin ? Hélas ! ce serait vouloir se jeter dans l'illusion que de le croire. Il y a eu, au début une période de ferveur durant laquelle l'attrait de la nouveauté et l'élan d'une pieuse émulation ont maintenu cette fête à la hauteur de son institution première. Mais il faut bien se résoudre à reconnaître qu'il n'en est plus ainsi de nos jours, et que, dans un grand nombre de paroisses, pour des motifs divers qu'il serait trop long de dire, elle a beaucoup perdu de cet entrain, de cette piété, de cette ferveur qui la signalèrent tout d'abord. C'est une déchéance et un malheur, que le bon prêtre ne peut que déplorer profondément.

A qui la faute ? Elle est aux fidèles sans doute, dans une certaine mesure. Mais n'est-elle pas surtout aux prêtres ? Faisons notre examen de conscience sur cette grave question, vénérés Confrères ; ne nous bornons pas à de stériles regrets ; mettons-nous à l'œuvre ; concertons-nous dans un effort sincère, patient, persévérant, pour établir ou rétablir dans toute son intégrité l'œuvre de l'Adoration perpétuelle.

En second lieu, *la fête de l'Adoration perpétuelle doit être préparée avec soin*. — Cette préparation consiste principalement dans les points suivants : Annoncer cette fête à l'avance, comme une des solennités les plus importantes de l'année, par des avis qui soient le commentaire chaleureux de ces paroles du divin Maître : *Venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et*

veritate. (Jo., IV, 23.) — Déployer un zèle intelligent à chercher d'avance, à attirer, à susciter des âmes qui soient disposées à célébrer cette fête d'une manière complète par la sainte communion, l'assistance aux offices et l'adoration dans tous les moments dont elles pourront disposer. Il serait à désirer que cette fête réunît à la sainte Table autant de communiants que les principales solennités de l'année. — Disposer la paroisse entière, dans la mesure du possible, à prendre part à cette fête, non seulement par l'assistance aux offices, mais encore par l'adoration du Saint Sacrement en dehors des offices, en assignant à chacun, par catégories, ou par quartiers, son heure d'adoration. — Etablir l'adoration de nuit pour les hommes, avec son organisation particulière, quand elle est possible. — Faire précéder cette fête de quelques prédications extraordinaires, ne serait-ce que deux ou trois jours, ne serait-ce même que le dimanche d'avant, et ménager aux fidèles un confesseur extraordinaire la veille de la solennité, en s'aidant du concours d'un confrère zélé. — *Après tout cela*, s'occuper de la décoration de l'église, de l'illumination, du chant.

Enfin, la fête de l'Adoration perpétuelle doit être célébrée avec grand soin, en esprit de prière et de pénitence : prière, pour rendre gloire à Notre-Seigneur Jésus-Christ et le remercier du don qu'il nous a fait dans l'Eucharistie ; pénitence, pour réparer les outrages qui lui sont faits. — Pour cela, deux conditions principales s'imposent : l'action personnelle des prêtres, et une modification dans la pratique parfois suivie pour le dîner auquel prennent part ce jour-là les Confrères.

Les prêtres doivent être les agents principaux de la fête ; et l'acte extérieur de religion qui leur est imposé par la circonstance, c'est leur présence *ininterrompue*, non par délégation d'un membre, mais par groupes alternant ou réunis à la fois devant le Saint Sacrement. Cette présence par groupes devant le Saint Sacrement n'est difficile que dans les heures qui séparent la dernière messe des vêpres ; mais il la faut à tout prix, sous peine de réduire de beaucoup le caractère édifiant de la fête... Cette présence peut être réalisée de la manière suivante. A midi, le clergé se divise en deux groupes. Le premier va dîner jusqu'à une heure, et le second reste à l'église. Celui-ci, relevé par le

premier à une heure, va dîner à son tour jusqu'à deux heures, après quoi il vient rejoindre le premier groupe, et on a ainsi la présence simultanée de tout le clergé dans l'église avant l'heure des vêpres.

À la présence, il faut joindre la prière publique faite par les prêtres, ou sous leur direction : récitation du bréviaire en commun, chapelet médité, lectures pieuses, chant de cantiques, silences pour la méditation personnelle ; pas de moyen plus assuré de faire trouver le temps court en le sanctifiant. La présence du clergé en de telles conditions aura toutes chances de ramener le concours des fidèles, et de faire de la journée un puissant auxiliaire du ministère pastoral. Ainsi se réaliseront au profit de tous les belles paroles de Joël (II, 17) : *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes, ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo tuo ! Et ne des hereditatem in opprobrium ut dominantur in eis nationes ; quare dicunt in populis : Ubi est Deus eorum ?*

Le sermon d'Adoration demande peut-être aussi une réforme. Presque toujours il est fait en vue des confrères présents, et non en vue des fidèles. L'Eucharistie n'est ni appréciée, ni recherchée par les fidèles autant que sa valeur divine le demande. La préoccupation du prédicateur d'Adoration perpétuelle doit être d'en révéler la sainteté et la grandeur aux fidèles, et de les exciter à remplir vis-à-vis d'elle tous les devoirs qu'impose à leur foi ce témoignage suprême de la bonté de Dieu.

À la prière il faut ajouter la *pénitence*, ou du moins un *essai de pénitence*. L'obstacle, le grand obstacle, c'est le dîner tel qu'il a lieu parfois, c'est-à-dire avec une abondance exagérée de mets et une interminable durée. Le repas devrait être abondant, mais d'une rigoureuse simplicité, comme ceux du Séminaire...

Vénérés Confrères, voilà une importante réforme à laquelle vous êtes conviés pour la sanctification des âmes, pour votre honneur sacerdotal et pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ !



Conférence Sacerdotale

Le Clergé et le temps présent.

Nous avons donné une conférence de M. Ollé-Laprune ; en voici une autre du même philosophe adressée à des lévites du Séminaire de St Sulpice à Paris en 1895, sur l'action du Prêtre au milieu du monde dans l'ordre intellectuel.

Je viens vous apporter des nouvelles du monde, du monde contemporain, de ce monde que vous avez quitté, les uns, il y a un peu longtemps, les autres, il y a un peu moins longtemps ; de ce monde dans lequel vous allez rentrer, les uns presque demain, et les autres dans deux ou trois ans. Ce monde contemporain, vous devez y rentrer pour y être des apôtres : vous avez été tirés du monde, *vos elegi de mundo*, mais vous serez envoyés dans le monde, *mittam vos*. Vous retournerez donc dans ce monde pour y être des apôtres ; et, n'est-ce pas, soit dans vos méditations solitaires, soit dans vos entretiens entre vous, il vous arrive souvent de penser à ce que sera pour vous ce monde contemporain où vous allez rentrer, et à ce que vous devrez être pour lui ? Il vous arrive de vous demander dans quel état vous le trouverez, et quel accueil il vous fera, et ce qu'il attend de vous, et ce que vous pourrez y faire, ce que vous pourrez en faire, ce que **pourrez** faire pour lui. Et n'est-ce pas, Messieurs, quand vous pensez à ces choses, il vous semble que vos idées sont un peu oscillantes, un peu flottantes. Tantôt, vous ne voyez dans ce monde contemporain que ce par quoi il vous est contraire, que ce par quoi il est opposé au Christianisme ; ou bien, inversement, vous voyez plutôt ce par quoi il vous paraît favorable au Christianisme, ce par quoi il vous paraît favorable à vous-mêmes. — Et alors, il peut vous arriver dans le premier cas de le craindre surtout, d'entrer en défiance à son égard, de le maudire peut-être, tout au moins de vous décourager et de vous dire : puisque nous sommes, nous chrétiens, nous prêtres, si différents de lui, quelle prise aurons-nous sur lui, que pourrons-nous en faire, et que pourrons-nous faire pour lui ? — Et dans d'autres moments, vous voyez surtout ce par quoi il vous

SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Pretres-Adorateurs.

N^o 54

DEVOIRS DU PRETRE ENVERS LUI-MEME.

La mortification intérieure et l'abnégation

I.

Nous avons étudié la nécessité et la nature de la mortification. Mais, mortifier son corps et ses sens, ce serait peu si l'on n'en venait à mortifier aussi son âme : car, c'est au dedans que toute vertu solide doit avoir son siège et son fondement ; c'est principalement au dedans que l'ennemi réside, c'est dans l'âme et ses puissances qu'il convient d'attaquer principalement le péché et de le poursuivre par la mortification.

La *mortification intérieure* dont la partie la plus excellente et la plus relevée constitue ce qu'on appelle *l'abnégation* nous est très expressément recommandée par Notre-Seigneur : "*Si quis vult post me venire abneget semetipsum.*" "Celui qui ne renonce pas à tout, et surtout à lui-même, ne peut être, quoi ? mon prêtre ? pas même mon disciple ! Celui qui s'aime se perd, et celui-là seul se sauve qui se hait comme un ennemi.

Adorons notre divin Maître nous donnant de son Eucharistie cette grande et importante leçon de la mortification spirituelle et de l'abnégation.

II.

La mortification intérieure est incontestablement plus difficile que la mortification extérieure : l'abnégation surtout est un degré de vertu qui demande bien des efforts et bien des sacrifices, et que peu atteignent faute de générosité.

Cependant, d'autre part, si les actes de cette vertu sont plus difficiles, ils sont aussi plus beaux et plus méritoires. La victime que la mortification spirituelle immole à Dieu, c'est la partie la plus excellente, la plus précieuse de notre être.

Cette vertu est moins sujette à l'illusion que la mortification extérieure : ici nulle ferveur indiscreète, nul zèle mal entendu, nul excès n'est à craindre : nul motif d'amour-propre, de vanité, d'ostentation à redouter. Dieu seul est témoin de nos combats et de nos victoires.

Enfin, la voix de la mortification intérieure est bien certainement la plus sûre et la plus courte pour s'élever jusqu'à Dieu et parvenir au sommet de la perfection où sa volonté nous appelle.

DES PRÊTRES-ADORATEURS

Sans compter que les âmes les plus mortifiées intérieurement, habituées qu'elles sont à réprimer et dominer les saillies des passions, ont trouvé le chemin de la véritable paix.

Tout autant de considérations bien propres à exciter dans nos âmes une sincère admiration pour une vertu si belle et si utile, et à enflammer notre courage pour la pratiquer.

III.

La mortification intérieure doit porter sur toutes les facultés de l'âme. Et pour commencer par ce qui, en notre âme, touche aux sens de plus près, elle doit :

1. Régler *l'imagination*. L'imagination est le trésor des sens et surtout des yeux. Quelle source d'innombrables et perpétuelles pensées pour l'esprit, et combien cette belle puissance devient, quand elle n'est pas réglée, une source de tentations, d'égarements et de fautes ! Quelle provocation incessante à la curiosité, quelle durée assurée aux visions dangereuses que la terre et le monde nous obligent à subir ! Mortifions donc l'imagination ; refusons-lui tout ce qui peut lui donner une pâture dangereuse, inutile ou frivole ; retirons-la autant que possible des souvenirs peu édifiants, profanes ou mondains.

Et parce que l'imagination dérégulée est mère de la rêverie, mortifions sans pitié ce besoin de rêves, si impérieux dans certaines natures, et occupons habituellement notre faculté à réfléchir sur des choses sérieuses ou utiles.

2. La mortification doit régler notre *sensibilité* et la tenir en bride.

On appelle de ce nom une faculté qui tient à la fois de l'imagination, de l'intelligence et du cœur. C'est un grand don fait à l'âme, car qui dira les immenses forces qu'elle renferme dans ses tressaillements et ses élans ! La sensibilité contient un feu d'enthousiasme toujours allumé en nous, des sources toujours jaillissantes de tendresse, de compassion, de piété. Mais aussi, quels dangers elle fait souvent courir à l'âme ! Ses accès tendent à l'amollir, à la corrompre même, quand ils ne sont pas modérés par la mortification ; et si l'on en vient à se laisser guider par les impressions de la sensibilité plutôt que par les données saines de la raison, si on laisse la sensibilité dominer et gouverner la vie, elle deviendra certainement une disposition pleine de pièges, et une occasion sans cesse renaissante de péché. Il faut donc imposer à la sensibilité la direction prudente de la mortification qui la tiendra à sa place, c'est-à-dire sous la dépendance de la raison. Certes, cela ne veut pas dire que nous devons être insensibles : supposé, que cela fût possible, ce ne serait pas bon ; mais soyons, en toute rencontre, sages, calmes, conservant la possession de nous-mêmes et nous gardant de tout entraînement. Soyons hommes de cœur, mais plus encore hommes de tête !

3. Conjointement avec la mortification de la sensibilité doit marcher celle de l'*humeur*.

L'humeur, chose bizarre, capricieuse, inconstante, bien indigne assurément de guider les conseils d'un homme vertueux et prudent. Et cependant, qu'on la rencontre fréquemment dans les âmes, mêmes sacerdotales !

Or, l'humeur a de déplorables effets : elle rend la piété capricieuse, aveugle, mal entendue et pénible à tout le monde ; elle empêche de poursuivre avec persévérance un but constant et rend stériles les plus généreux efforts ; elle compromet les plus saintes entreprises, sème partout la désunion et scandalise les fidèles quand ils la voient dans un prêtre, leur enlevant toute confiance en lui.

Mortifions donc constamment, sans relâche, l'humeur si nous la remarquons dans notre conduite et qu'aucune journée ne se passe sans une petite victoire remportée sur cette ennemie : abstenons-nous de jamais parler, agir ou prendre aucune détermination sous l'empire de cette passion.

4. Il faut encore mortifier le *cœur*.

Rien n'est naturellement si intempérant que le cœur de l'homme ; rien ne répugne plus à la juste mesure. Ou bien il reste au-dessous par la paresse, la pusillanimité, la défiance, ou bien il va au-delà par l'enthousiasme et l'enivrement. Notre sûreté ici, c'est une mortification très exacte. Et parce qu'ici le besoin de jouir est plus vif et le danger d'excéder plus grand, il est clair que les sevrages doivent être pratiqués ici plus qu'ailleurs, plus abondamment et plus courageusement. La mortification du cœur est un émondage lent et douloureux, mais devant lequel on ne saurait reculer.

5. Mais là où la mortification devient plus indispensable et en même temps plus difficile c'est quand elle a pour but de réprimer l'*amour propre* et la *volonté propre*. C'est sous cette forme, portée à ce degré de perfection qu'elle s'appelle l'*abnégation*, c'est-à-dire la mort à soi. Oui, la mort à soi, car l'esprit et la volonté propre, auxquels on renonce par l'abnégation, constituent en toute vérité ce qui fait le fond du *moi* humain, de ce moi si pervers, si haïssable et que Notre-Seigneur nous ordonne de mortifier : "*Qui odit animam suam in hoc mundo, inveniet eam.*"

L'amour propre, en d'autres termes, l'*égoïsme*, voilà bien le fond commun de toutes les passions ; il est la substance qui les contient toutes ; il est le foyer où toutes s'allument. Allons au fond de toute passion, quelque forme qu'elle prenne, et nous découvrirons une même chose, l'amour de nous, l'attache à nous-mêmes, à notre esprit, à nos jugements, à notre volonté. L'amour propre c'est ce qui tient le plus à l'intime même de notre être, c'est un défaut que nous porterons toujours en nous, que nous pourrions bien réprimer, mais jamais extirper complètement. " Il ne mourra qu'un quart d'heure après nous."

DES PRETRES ADORATEURS

Citons quelques-unes de ses manifestations : L'amour propre, c'est ne songer qu'à soi, ne voir que soi, être insensible aux joies et aux peines d'autrui : l'amour propre c'est être disposé à toujours recevoir et à ne donner jamais ; l'amour-propre c'est en tout rechercher ses aises, fuir la contrainte, la gêne ; l'amour propre c'est rechercher la louange et la gloire humaine ; l'amour propre c'est se porter aux occupations qui nous plaisent, nous flattent ou nous font paraître ; l'amour propre c'est cet égoïsme abject qui se fait la fin de tout, ne s'occupe que de soi, ne pense qu'à soi et voudrait exploiter le monde à son profit. Un tel défaut, s'il n'est pas réprimé, peut conduire à de bien tristes conséquences et rendre stérile toute la vie d'un prêtre.

Mortifions donc notre *esprit propre*, en le tenant rigoureusement dans l'humilité. Prenons garde à notre sens propre, à notre *volonté propre*, source des opinions particulières, des entêtements, des vains systèmes, de toutes les extravagances. Ne cherchons pas à nous faire la fin de notre conduite et de la vie de ceux qui nous entourent ; gardons-nous de trop d'attachement à nos pensées, à nos désirs, à nos manières de voir, et ne prétendons pas toujours conduire tout le monde à notre opinion. Soumettons aisément notre volonté à celle des autres, surtout à celle de Dieu dans les événements et les disgrâces qu'il permet. Travaillons au contraire à nous créer une volonté égale, constante, généreuse dans l'observance de notre règlement quotidien et le dévouement aux œuvres de notre ministère sacerdotal, qui est bien souvent pour nous une croix très pénible et très méritoire. En un mot, veillons à ce que le caprice, la curiosité, la vanité, l'amour propre dans toutes ses formes ne tienne pas trop de place dans notre vie.

En terminant, rappelons-nous cette parole du saint curé d'Ars : " Il n'y a que le premier pas qui coûte dans cette voie de l'abnégation. Quand une fois on y est entré, ça va tout seul ; et quand on a cette vertu, on a tout."

IV.

Ne terminons pas cette méditation sans prendre quelques bonnes résolutions pratiques sur le sujet qui nous a occupés. Prions Notre-Seigneur de nous aider par sa grâce à les pratiquer.

Divin Sauveur, vous avez sur la terre mené une vie de mortification et de renoncement : vos disciples ont suivi la même voie. Ce serait donc une illusion de prétendre vous imiter sans passer par la souffrance et la croix.

Dissipez les illusions que se forme trop souvent sur ce point ma mauvaise nature qui a horreur de tout ce qui la crucifie, donnez-moi surtout le courage qui me manque afin que je devienne un véritable disciple de la croix et faites que je porte toujours sur moi la mortification :

" *Semper mortificationem Jesu circumferentes.*"

paraît se rapprocher du Christ ; et alors, vous considérez de préférence ce qu'il a qui vous attire, ce qu'il a de fascinant, ce qu'il a de séduisant : il vous semble qu'il ne vous sera pas bien difficile d'aller à lui, qu'il ne vous sera pas bien difficile de vous rencontrer avec lui, puisqu'il semble avoir fait vers vous la moitié du chemin, et si nous savons faire de notre côté, nous, du chemin vers lui, eh bien ! on se rapprochera, et la paix se fera ; et voilà qu'envisagé de cette manière, ce monde contemporain paraît décidément favorable au Christianisme ; mais, sans doute, vous entrevoyez tout de suite un danger : si vous alliez vous laisser séduire ? alors, de même que tout à l'heure, vous sentant si différents de lui, vous vous demandiez quelle prise vous auriez sur lui, de même maintenant, redoutant d'être semblables à lui, vous vous demandez comment, étant si semblables à lui, vous pourrez encore quelque chose pour le guérir, pour le soulager et le ramener au Christ.

Ainsi, Messieurs, votre pensée, si je ne me trompe, oscille ; et, si vous vous demandez ce que ce monde contemporain pense de vous, vous trouverez qu'il porte sur vous deux jugements qui ont l'air de se contredire et qui reproduisent cette oscillation de vos pensées mêmes. Ce monde contemporain, s'il prévoit que vous arriverez à lui fermés à tout, étrangers à tout, à tout ce qu'il aime, à tout ce qui le passionne, à tout ce qui l'intéresse, étrangers, hostiles peut-être, du moins indifférents ; eh bien ! ce monde, il vous dira qu'il ne vous connaît pas, puisque vous ne le connaissez pas, et vous ne pourrez rien pour lui ; — mais d'un autre côté, Messieurs, s'il entrevoit que vous avez pour lui de la sympathie, et que vous le comprenez, il vous donnera cette louange d'être des prêtres intelligents, soit ! c'est bien ; et il ajoutera que vous êtes vous-mêmes sympathiques, c'est bien encore ! — mais s'il prévoit que vous êtes séduits, alors, au lieu d'avoir confiance en vous, il commencera à se défier, car, quelques jugements plus ou moins injustes que le monde porte sur le prêtre, il en a toujours cette double idée : d'abord que l'intelligence, que le savoir convient au prêtre, et d'autre part, que le prêtre est un homme, qui, après tout, ne parle pas comme " un homme purement homme " : c'est un homme qui n'est pas tout à fait comme les autres, et cela,

Messieurs, dans l'idée des non-chrétiens aussi bien que dans l'idée des chrétiens. Le prêtre, c'est toujours un homme qui parle comme ayant autorité, comme ayant puissance, *tanquam potestatem habens*. Si donc vous lui apparaissez comme ignorants, il se défie, il est tout près de mépriser ; mais si vous lui apparaissez comme renonçant à parler avec autorité et avec cette puissance qui est la vôtre, il se défie encore, et il est près encore de mépriser. Voilà, si je ne m'abuse, le jugement que le monde porte sur le prêtre, jugement confus aussi bien que ces pensées qui sont les vôtres et que j'essayais tout à l'heure de reproduire. Tout cela, c'est confus, oui, mais tout cela contient une indication, une indication précieuse, Messieurs, et nous allons tout de suite la recueillir et tout de suite l'exprimer en une proposition qui va la mettre nettement devant vos esprits. C'est que, pour que le prêtre ait une action dans le monde et une action sur le monde, et j'entends, ici, sur les intelligences (puisque je suis philosophe, c'est surtout dans le domaine intellectuel que je me renferme), eh bien ! pour que le prêtre ait une action sur les intelligences, il faut qu'il soit de son temps, car s'il n'est pas de son temps, il parlera un langage que le monde ne comprendra : et d'autre part il faut qu'il soit de son temps non pas pour le flatter, non pas pour se laisser séduire par les idées courantes de son temps, non pas pour se laisser entraîner, mais, tout au contraire, pour diriger, pour dominer ; et comment diriger et dominer ? à force de doctrine, à force de savoir : c'est ce que je vais essayer de vous expliquer.

1. Commençons, Messieurs, si vous le voulez bien, par nous représenter avec autant d'exactitude et de vivacité que possible l'état des esprits dans le temps présent : je dis que nous y trouverons une opposition au Christianisme qui va beaucoup plus loin que nous ne pensons si nous demeurons à la surface des choses. L'opposition est profonde, très profonde, beaucoup plus profonde que nous ne l'imaginons peut-être ; et d'un autre côté, je dis qu'il y a dans ce temps quelque chose par où il peut rejoindre le Christianisme, et que ce n'est peut-être pas par tel ou tel côté qui au premier abord nous saisit le plus ; mais qu'en y regardant de très près on découvre qu'il y a en effet deux ou trois points par où vraiment ce monde

se rapproche du Christianisme, est prêt à le rejoindre, s'offre pour ainsi dire à son action, et même l'appelle.

Et d'abord, l'opposition, Messieurs. — La première chose qui nous frappe quand nous regardons l'état intellectuel du monde contemporain, c'est, que tout y est question, tout y est en question. Remarquez-vous que dans les temps qui nous ont précédés, lorsqu'on voulait discuter avec quelqu'un, on trouvait plus facilement que de notre temps un terrain commun ? Avec certains penseurs on avait un terrain commun qui était la raison, on se faisait de la raison à peu près la même idée ; avec d'autres on avait un autre terrain commun qui était la morale, et même on peut dire avec tous, car la morale jusque dans ces derniers temps ne semblait guère contestée ; on avait avec d'autres encore un terrain commun, c'était l'ordre social ; avec d'autres enfin, c'était la Bible, la Bible qui était l'objet d'un respect à peu près universel, car, il y avait bien les épigrammes de Voltaire, c'est vrai, mais ne commençaient-elles pas à n'être plus à la mode ? Or, vous remarquerez, Messieurs, que dans le temps présent, dès qu'une discussion s'établit entre un chrétien et un homme ou des hommes qui ne sont pas chrétiens, le terrain commun est très difficile à trouver : c'est que tout en est question, et pour nous cela signifie que tout est devenu objet d'investigation scientifique, et plus précisément encore que tout apparaît à nos contemporains comme pouvant être soumis à une analyse, à une analyse qui va, qui va, qui va toujours, décomposant les objets d'abord réputés simples et irréductibles, une analyse à outrance ; et en même temps, lorsqu'on considère les choses dans leur développement, ce qu'on y remarque, c'est une évolution, une évolution historique dont les méthodes qui réussissent dans les sciences de la nature prétendent donner les lois. C'est cette évolution historique qui doit rendre compte des choses, qui doit les expliquer, et l'on prétend ou l'on entend plus ou moins vaguement que rien n'échappe à cette analyse et à cette explication par l'évolution historique, et au fond cela signifie que tout est phénomène, et qu'il n'y a à considérer dans les choses que les liaisons entre les phénomènes. Et alors, Messieurs, ne parlons pas de raison : la raison comme on l'entendait autrefois, la raison, faculté qui donne d'une ma-

nière ou d'une autre (il ne s'agit pas d'entrer en ce moment dans les systèmes), mais enfin, faculté qui donne les principes, qui donne les règles fixes du vrai et du faux, lumière intérieure, comme on aimait à dire, lumière naturelle, grâce à laquelle nous savons discerner le vrai du faux ; cette raison-là n'a plus rien qui vaille, si je puis dire ; il n'en est plus guère question, ou elle est tenue en suspicion, c'est un reste de superstition antique ou scolastique ou mystique, c'est du " transcendant ", on n'en veut pas. Ainsi la raison elle-même est ébranlée : on se défie d'elle, on ne sait même plus ce que c'est : de là, Messieurs, cet état d'esprit singulier de gens qui sont très intolérants au nom de la science, de ce qu'ils appellent la science, mais qui n'ont pas un principe, et n'ont pas à vrai dire une idée à laquelle ils tiennent pour elle-même et parce qu'elle serait vraie, parce qu'elle serait conforme à la vérité. Chacun donne son avis, son opinion ; chacun se livre à un jeu dialectique plus ou moins dissolvant ; chacun aussi fait des constructions plus ou moins hardies, c'est le mot qu'on aime maintenant, des constructions mentales plus ou moins hardies : mais la raison, les principes, une vérité à laquelle on tient parce qu'elle est une vérité, c'est passé de mode. Et voici que cette analyse a atteint la morale elle-même ; nous traversons ce qu'on appelle justement une *crise morale*, une *crise de la morale*. Aujourd'hui les fondements sur lesquels la morale repose ne sont plus certains et on ne sait même plus où ils sont. Et la société, l'ordre social ? Les fondements de la société craquent, on ne sait plus sur quels fondements certains repose la société. Et l'histoire ? Dans l'histoire, Messieurs, on ne veut plus voir que ce que j'appelais tout à l'heure une évolution, et il n'est pour ainsi dire plus permis de prononcer le nom de Dieu, de parler de Providence. Enfin la Bible dont je parlais tout à l'heure, la Bible est de plus en plus livrée à une exégèse en quelque sorte effrénée. Voilà, dans le temps présent, l'état des esprits, et assurément il y a là une opposition au Christianisme qui va infiniment plus loin que tout d'abord on ne pourrait le supposer, car enfin, Messieurs, si je ne me trompe, ce sont toutes les racines du Christianisme, ses racines naturelles et ses racines surnaturelles, qui sont extirpées, arrachées de vive force ou tout au

moins violemment secouées et ébranlées. Voilà le monde auquel vous aurez à porter la parole. (*A suivre.*)



LES MODELES DU PRETRE

dans la célébration de la Ste Messe

SAINT FRANCOIS DE SALES, ÉVÊQUE DE GENÈVE.

(1567-1622)

Malgré la ferveur avec laquelle saint Francois de Sales s'était préparé à la prêtrise, il n'osa monter à l'autel aussitôt après son ordination. Il crut devoir prendre trois jours entiers pour se mieux disposer. Mais au moment où il offrit pour la première fois l'Agneau sans tache, son âme fut inondée des plus douces consolations. Ses parents, qui voulurent tous communier de sa main, furent ravis de son recueillement et participèrent à son bonheur.

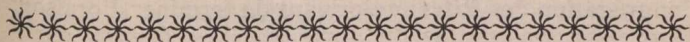
Dès ce moment, il éprouva pour le divin Sacrifice un tel attrait, qu'il ne comprenait pas qu'un prêtre pût se priver volontairement du bonheur de le célébrer. Ce qu'il fit à Thonon pendant tout un hiver, pour s'épargner cette privation, frappa vivement les habitants et est resté célèbre. Comme cette ville était encore toute protestante, il n'avait d'autre moyen de dire la Messe que d'en sortir et de se rendre à l'église de Marin de l'autre côté de la Drance. Or, le pont construit sur cette rivière ayant été emporté dans un débordement, on n'avait pour la traverser qu'une planche étroite jetée sur l'eau, d'un bord à l'autre. La difficulté du passage n'arrêta pas un seul jour le saint prêtre. Chaque matin, on le vit venir à l'heure ordinaire, s'approcher avec précaution, puis après avoir fait le signe de la croix, se mettre à cheval sur cet ais glissant et ramper de son mieux des mains et des pieds jusqu'à l'autre bord. Après avoir satisfait sa dévotion, il revenait à Thonon de la même manière, bénissant Dieu de son bonheur. " Il eût été mal à l'aise tout le jour, disait-il, s'il n'avait eu dès le matin la consolation d'offrir à Dieu la divine Victime et de la recevoir en son cœur. "

Autant il s'estimait heureux de célébrer les saints Mystères, autant il mettait de soin à se bien acquitter de ce divin office. " Dans un si haut ministère, disait-il, on ne doit se permettre aucune négligence. " Il se fût reproché le moindre manquement ; et un illustre prélat ayant un jour omis, devant lui, une cérémonie, il eut soin, quoiqu' elle fût peu considérable, de le faire avertir de cette omission par son aumônier. Cependant, c'était sur ses dispositions intérieures qu'il veillait avec le plus de soin. Pour n'avoir rien à se reprocher à cet égard, il avait pris dans sa retraite préparatoire de la prêtrise trois résolutions : — la première, de faire toutes ses actions de la journée en esprit de religion, comme préparation à la Messe, de manière à pouvoir répondre à celui qui lui en demanderait raison : Je me prépare à offrir demain le saint Sacrifice ; — la seconde, de ne jamais monter à l'autel sans être dans les dispositions où il voudrait se trouver pour mourir et se présenter devant Dieu ; — la troisième, de rester après l'action de grâces uni à Jésus-Christ, souverain prêtre, par le recueillement, la charité, et l'application à imiter ses exemples ; car, disait-il, " pour le bien recevoir, il faut ne faire qu'un avec lui, et pour ne faire qu'un avec lui, il faut avoir à cœur de lui ressembler en tout. "

On sait aussi, par les écrits qu'il a laissés à sa mort, qu'il s'était tracé, dans les premiers temps, une méthode précise et détaillée, afin de s'occuper pieusement pendant la Messe ; mais il ne paraît pas qu'il en eût besoin pour être recueilli. Le divin sacrifice l'absorbait tout entier. " Dès que je suis tourné vers l'autel, écrivait-il à sainte Chantal, je n'ai plus de distraction. "

Naturellement sa dévotion éclatait au dehors et édifiait les assistants. " Il y avait de la consolation à le voir quand il s'approchait du saint autel ; car c'était avec un respect, dans une attitude et un maintien tout extraordinaires. " " Je l'ai vu maintes fois à l'autel, a dit un pieux laïque après sa mort ; il priait et officiait avec une telle religion, que, dans mon admiration, je ne pouvais autre chose que le regarder et l'écouter. " " Ce n'est pas qu'on lui vît faire aucune démonstration singulière, comme lever les yeux ou les fermer : il les tenait modestement baissés, sans les porter de côté et d'autre. Mais à la douceur et à la gra-

tivité de son visage on pouvait juger de la sérénité de son âme. Impossible de le considérer, surtout à l'Élévation et à la Communion, sans se sentir pénétré de dévotion. Il récitait toutes les prières d'une voix médiocre, douce et posée, sans jamais se presser, quelque affaire qu'il eût. Quand il prononçait les paroles sacramentelles, il semblait transformé en Dieu. Il est des personnes qui, l'ayant vu communier une fois, en ont été si ravies d'admiration qu'elles n'en ont jamais perdu le souvenir.



Réponses Liturgiques

Chant de la Grand'messe. — Le célébrant doit, à la grand'messe, entonner le *Gloria* et le *Credo* selon la mélodie indiquée dans le Missel, à l'exclusion de tout autre chant.

Utrum intonationes hymni Angelici ac Symboli, necnon singulæ modulationes à celebrante in missa cantata exequendæ, videlicet orationum, præfationis, orationis Dominicæ, etc., cum relativis responsionibus ad chorum pertinentibus, ex præcepto servari debeant prout jacent in Missali; an mutari potius valeant juxta consuetudinem quarumdam Ecclesiarum?

Resp. : Affirmative ad primam partem, negative ad secundam; et quamcumque contrariam consuetudinem esse eliminandam, juxtam decretum in una de Guadalaxara diei 11 Aprilis 1873. — 14 Martii 1896.

Tabernacle. — On ne peut laisser dans le tabernacle la boîte vide dans laquelle repose ordinairement la custode de l'ostensoir, à moins qu'on ne craigne qu'elle ne renferme de saintes parcelles.

Vêpres — Lorsqu'on chante les vêpres devant le Très Saint Sacrement exposé, on suit absolument les mêmes règles que pour les vêpres ordinaires; cependant, dans ce cas, on n'éteint pas les cierges des acolytes au commencement et on n'encense aucun autre autel que celui où se chantent les vêpres.

Salut. — Pendant le salut, le célébrant doit rester toujours à genoux, excepté pendant le *Te Deum* : *Dum*

preces dicuntur ad benedictionem, exposito Sanctissimo Sacramento, officium faciens et ministri assistentes manere debent genuflexi, excepto hymno Ambrosiano, in quo stant, juxta Rubricas et praxim. 17 sept. 1897. N. 3965.

Le *célébrant* ne doit faire de *généflexion* qu'à l'autel où est le Très Saint Sacrement ou devant une relique de la Passion.

Prieres apres la messe. — On nous avait posé la question suivante : Existe-t-il un décret de la Sacrée Congrégation des Rites prescrivant de terminer l'oraison *Deus refugium*, qui se dit après le *Salve Regina*, par : *Per eundem*, au lieu de *Per Christum* ?

Et nous avions répondu :

“ Non, il n'y a sur ce point aucun décret, mais dans la nouvelle édition des prières après la messe, approuvée par la Sacrée Congrégation, on a modifié sur deux points la première édition typique de Pustet : — d'abord le nom de saint Joseph est indéclinable selon l'ancienne tradition ; — ensuite la conclusion de l'oraison est : *Per eundem*, comme l'indique la rubrique du Missel et du Bréviaire : *Si in principio orationis fiat mentio Filii, dicatur Per eundem ; si in fine orationis, dicatur Qui tecum.*

Or, dans la première partie de cette oraison, il est fait mention de Notre-Seigneur : *et intercedente... Dei genitricis Maria*, dès lors il n'est pas nécessaire qu'un décret intervienne pour prescrire cette conclusion ; il suffit de suivre la rubrique. ”

Depuis quelques semaines, plusieurs feuilles religieuses ont publié un texte émanant de la Congrégation des Rites où il est dit : *Siquidem Per Christum... patet dicendum esse quum Unigenitus Dei Filius nullimode in præcedentibus orationis illius verbis nominetur.*

Comme la rubrique fait conclure par *Per eundem* chaque fois qu'il y a dans une oraison les mots **Dei genitrix** (1) ; et que l'on ne peut pas dire de l'oraison après la messe que : *Unigenitus Dei Filius nullimode in præcedentibus orationis illius verbis nominetur*, nous nous sommes demandé si la Sacrée Congrégation avait voulu

(1) Voir notamment les oraisons *Concede et A cunctis, ad poscenda suffragia Sanctorum*, l'oraison de l'*Ave Regina calorum*, *Concede micericors Dei fragilitati* et le *Libera nos quæsumus* du Canon de la messe.

faire une exception pour l'oraison en question. Un membre de la Sacrée Congrégation des Rites, questionné par nous, a répondu dans les termes suivants :

“ Lei ha perfettamenteamente ragione. — La Commissione Liturgica ha letto la sua lettera e vi ha scritto dietro : *Die 9 Dec. 1901. Commissio Liturgica respondit : Prouti adest : sive servanda conclusio : Per eundem.* Posso poi assicurarla che la S. C. dei Riti non ha mai emesso alcuna nota che dicesse diversamente.

Spero che la mia lettera le giungerà in tempo per parlare di ciò nel loro bollettino di Dicembre. ”

C'est donc bien *Per eundem* et non *Per Christum* qu'il faut dire.

Q. — *Peut-on faire compter l'assistance à une grande messe pour l'heure d'adoration ?*

R. — Oui, pourvu qu'on en fasse une vraie méditation, et que par conséquent l'on n'ait pas à remplir des fonctions qui rendent toute méditation impossible.

Q. — *Peut-on porter le Bon Dieu aux malades durant l'heure d'adoration ?*

R. — Évidemment non, parce que ce n'est pas là une œuvre compatible avec l'adoration, telle qu'elle a toujours été pratiquée dans notre association. Cependant, dans un cas pressant, par exemple si le prêtre est appelé pendant son heure d'adoration pour administrer un moribond, il restera dans l'esprit de l'Œuvre en se contentant de suppléer à son retour le temps soustrait à l'heure d'adoration par son absence forcée. Si pourtant l'adoration était commencée depuis peu quand il l'a interrompue, il fera mieux de la reprendre en entier.

Benediction avec le Saint Ciboire. — Dans le dernier numéro des Annales, une inexactitude nous a échappé en reproduisant une réponse extraite de l'*Ami du Clergé* et qui semble requérir la permission de l'Ordinaire pour pouvoir donner la bénédiction avec le Saint Ciboire. Nous corrigeons les deux lignes en question de la page 61 (Mars 1902) par ces autres : “ La bénédiction du Saint Sacrement avec le Saint Ciboire est de droit commun, ainsi que l'Exposition privée, et peut avoir lieu, quand il y a un certain groupe de fidèles dans l'église.

CATALOGUS

Præcipuarum facultatum quas Sacræ Congregationes Romanæ Superioresque Ordinum concedere solent, et obtineri possunt a Procuratore nostræ Congregationis, ROMÆ, 160, VIA DEL POZZETTO.

(suite)

26. Facultas benedicendi sacros funiculos S. Joseph, Sponsi B. M. V. (ad vitam).
27. Facultas benedicendi sacros funiculos S. Francisci de Paula (ad vitam).
28. Facultas benedicendi cincturas S. Augustini (ad vitam)
29. Facultas benedicendi scapulare B. M. V. de Bono Consilio (ad vitam).
30. Indultum quo renovatur ad quinquennium facultas asservandi SSmam Eucharistiam in Oratorio semi-publico.
Mittenda est cum petitione Commendatio nova Ordinarii, et Rescriptum a S. sede jam obtentum.
31. Indultum Oratorii privati (more nobilium).
Indicandum est an Oratorium ab habitatione sit separatum ; an familia sit numerosa ; quantum Oratorium distat a Paroecia ; -- insuper commendatio Ordinarii requiritur.
32. Facultas exponendi publicæ venerationi parvam statuam ex aere confectam S. Petri Apostoli, facsimile statuæ quæ colitur in Basilica Vaticana, et lucrandi easdem indulgentias quas fideles lucrantur Romæ dum osculantur ejusdem pedem.
33. Eadem facultas pro Oratorio privato vel pro Domo.
34. Altare privilegiatum (ad septennium).
Indicanda sunt nomina loci, S. Patroni Ecclesiæ et Altaris necnon Dioeceseos.
35. Facultas altaris privilegiati (in perpetuum).
N. B. — *Conceditur ecclesiis parochialibus tantum. Et si jam exstat unum altare privilegiatum in perpetuum, non conceditur alterum in eadem Ecclesia, nisi ad septennium.*
36. Affiliatio Primæ Primariæ.

37. Facultas pro sacerdote erigendi in suis aedibus Oratorium privatum ob adversam qua afficitur valetudinem.
38. Facultas in casu infirmitatis celebrandi Missam in Oratorio domestico singulis diebus anni.
39. Facultas erigendi in casu infirmitatis Oratorium domesticum in quo sibi vel aliis sacerdotibus Sacrum facere liceat.
40. Facultas erigendi in casu infirmitatis Oratorium domesticum in quo personæ cum ipso sacerdote commorantes satisfacere possint præcepto audiendi Sacrum in Festis.
- N. B. — *Prævia commendatio Ordinarii requiritur pro his tribus ultimis facultatibus et conceduntur in perpetuum.*
41. Facultas celebrandi Missam de Beata vel de Requie in casu infirmitatis vel ob provectam aetatem.
42. Facultas recitandi SSmum Rosarium loco Breviarii vel commutandi Breviarium in alias pias preces.
Exponendæ sunt rationes petitionis.
43. Facultas erigendi Confraternitatem SSmi Rosarii in una Paroecia.
Requiritur prævia Episcopi commendatio.
44. Indulgentia plenaria occasione aliqualis solemnitatis extraordinariæ in una Paroecia.
45. Facultas benedicendi Scapulare S. Joseph Sponsi B. M. V. (ad vitam).
Sacerdotes Adoratores hoc privilegio fruuntur.
46. Facultas recitandi Officium juxta Kalendarium pro Clero Romano.
Commendatio Ordinarii requiritur.
47. Facultas benedicendi Coronas Immaculatæ Conceptionis (ad vitam)
Sacerdotes adoratores hoc privilegio fruuntur.
48. Erectio Confraternitatis B. M. V. de Monte Camelo.
Requiritur prævia commendatio manu propria Episcopi subscripta. — Indicanda sunt nomina loci et S. Patroni Ecclesie.
49. Facultas celebrandi tres Missas in nocte Nativitatis D. N. J. C. et fidelibus distribuendi Sacram Communionem (ad triennium)
Prævia Ordinarii commendatio requiritur

50. Erectio confraternitatis Immaculatæ Conceptionis de Lourdes.
51. Facultas benedicendi Scapulare SSmi Cordis D. N. J. C.
52. Inscriptio Archiconfraternitati Vinculorum Sancti Petri — acceptis catenulis.
53. Facultas aggregandi Archiconfraternitati SSmi Sacramenti in urbe apud S. Claudium erectae.

Avis aux Associés

Toutes les demandes de pouvoirs doivent être adressées au R. Père Directeur, 160, via del Pozzetto, Rome.

Ecrire lisiblement ses adresses, prénom et diocèse.

Ces divers pouvoirs obtenus son envoyés à chaque solliciteur avec l'indication des frais de Chancellerie, qui se règlent par l'envoi d'un mandat international à l'adresse ci-dessus.



COTISATIONS RECUES

PENDANT LE MOIS DERNIER.

Nos. 93 : \$ 1.00 — 228 : \$ 1.00 — 687 : \$ 1.00 — 747 : \$ 1.00 —
 750 : \$ 1.00 — 784 : \$ 2.00 — 930 : \$ 1.00 : — 1119 : \$ 3.00 —
 1139 : \$ 1.00 — 1145 : \$ 1.00 — 1184 : \$ 1.00 — 1241 : \$ 1.00 —
 1257 : \$ 2.00 — 1267 : \$ 1.00 — 1276 : \$ 2.00 — 1289 : \$ 2.00 —
 1412 : \$ 1.00 — 1465 : \$ 1.00 — 1483 : \$ 1.00 — 1484 : \$ 1.00 —
 1485 : \$ 1.00 — 1498 : \$ 1.00 — 1516 : \$ 1.00 — 1528 : \$ 1.00 —
 1542 : \$ 0.50 — 1391 : \$ 0.50 — 1130 : \$ 0.50 — 691 : \$ 1.00 —
 1550 : \$ 0.50 — 1535 : \$ 1.00 — 111 : \$ 2.00.



Recommandations aux Prières

Nos Confrères malades. — Des vocations. — Des pécheurs. —
 Plusieurs intentions particulières. — Des premières communions. —
 Plusieurs malades. — La mère d'un de nos confrères, décédée ré-
 cemment. — La persévérance de plusieurs personnes. — Des familles
 dans l'affliction. — Des voyages. — Plusieurs procès. — Les élèves
 des Séminaires. — Diverses entreprises. — La construction d'une
 église, destinée à l'œuvre de la réparation. — Plusieurs défunts. —
 Une ordination sacerdotale. — La mère d'un de nos Associés, grave-
 ment menacée de perdre la vue.



Publié avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal.